

SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Amélie Brahier (Le Centre), présidenteScrutateurs : Jacques-André Aubry (Le Centre) et Leïla Hanini (PS)Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du ParlementExcusés : Florence Boesch (Le Centre), Florence Chaignat (PS), Raphaël Ciochi (PS), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (Le Centre), Quentin Haas (PCSI), Marcel Meyer (Le Centre), Michel Périat (PLR) et Alain Schweingruber (PLR)Suppléants : Gérard Bonvallat (Le Centre), Sarah Gerster (PS), Valérie Bourquin (PS), Jude Schindelholz (PS), Jean-François Pape (Le Centre), Thomas Schaffter (PCSI), Magali Voillat (Le Centre), Gérard Brunner (PLR) et Pierre Chételat (PLR)

La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

Département des finances**5. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2024 (suite)**Proposition no 45Rubriques 410.3130.07 Divers mandats à charge du fonds de gestion des déchets (p. 103) - Sortie des effets des mesures en lien avec le Plan Climat pour 500'000 francsGouvernement et majorité de la commission :

410.3130.07	1'165'000 francs
410.4510.07	- 175'000 francs
410.3510.07	0 francs

Minorité de la commission :

410.3130.07	665'000 francs
410.4510.07	-
410.3510.07	325'000 francs

Différence par rapport au projet de budget : 0 franc

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité commission est acceptée par 44 voix contre 14.

Proposition no 50Rubrique 410.3132.00 Etudes et mandats (p. 103) - Retirer les mesures liées au Plan climat en 2024 (Office de l'environnement)Gouvernement et majorité de la commission :

410.3132.00	812'300 francs
-------------	----------------

Minorité de la commission :

410.3132.00	762'300 francs
-------------	----------------

Différence par rapport au projet de budget : - 50'000 francs

La proposition de minorité est retirée.

Proposition no 60

Rubrique 410.3611.00 Participation à des études intercantionales (p. 103) - Retirer les projets de gestion du loup et du cerf élaphe

Gouvernement et majorité de la commission :

410.3611.00 83'400 francs

Minorité de la commission :

410.3611.00 68'400 francs

Différence par rapport au projet de budget : - 15'000 francs

La proposition de minorité est retirée.

Proposition no 70

Rubrique 430.3160.00 Loyers (p. 112) - Réduire la rubrique de 100'000 francs en fonction des possibilités en matière de gestion des bâtiments (ventes, baux en cours)

Gouvernement et majorité de la commission :

430.3160.00 2'500'000 francs

Minorité de la commission :

430.3160.00 2'400'000 francs

Différence par rapport au projet de budget : - 100'000 francs

La proposition de minorité est retirée.

Proposition no 80

Rubrique 600.4110.00 Part au bénéfice de la BNS (p. 137) - Supprimer les deux parts ordinaires inscrites, vu l'absence de versement prévisible

Gouvernement et majorité de la commission :

600.4110.00 - 11'428'500 francs

Minorité de la commission :

600.4110.00 -

Différence par rapport au projet de budget : 11'428'500 francs

Remarque : Deux parts ordinaires au bénéfice de la BNS ont été inscrites pour 2024.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité commission est acceptée par 30 voix contre 21.

Proposition no 950

Rubrique 320.5650.00 Subv. à des tiers pour améliorations structurelles (p. 153) - Annulation des effets de la mesure no 302 du Plan équilibre

Gouvernement et majorité de la commission :

320.5650.00 2'900'000 francs

Minorité de la commission :

320.5650.00 3'100'000 francs

Différence par rapport au projet de budget : 200'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité commission est acceptée par 42 voix contre 14.

Proposition no 1001

Rubriques 400.5670.01/400.6300.00 Subventions assainissement et encouragement énergétique/subventions fédérales (p. 155; programme bâtiments) - Augmenter d'un million de francs le soutien cantonal, respectivement adapter les subventions fédérales en conséquence

Gouvernement et minorité de la commission :

400.5670.01	4'000'000 francs
400.6300.00	- 2'500'000 francs

Majorité de la commission :

400.5670.01	5'000'000 francs
400.6300.00	- 3'000'000 francs

Différence par rapport au projet de budget : 500'000 francs

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 15.

Proposition no 1100

Rubrique 430.5040.00 Construction/transformation de bâtiments - Divers (p. 168) - Assainissement tous les bâtiments de l'Etat/pose de panneaux photovoltaïques (p. 168)

Gouvernement et majorité de la commission :

430.5040.00	7'290'000 francs
-------------	------------------

Minorité de la commission :

430.5040.00	7'715'000 francs
-------------	------------------

Différence par rapport au projet de budget : 425'000 francs

Remarque : Augmentation des moyens pour l'assainissement des bâtiments de l'Etat, dont le photovoltaïque.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité commission est acceptée par 39 voix contre 15.

Proposition d'Emilie Moreau (PVL)

Réduction linéaire de 2% sur toutes les charges, hors salaires et charges liées dans le cadre du débat du budget 2024.

Au vote, la proposition d'Emilie Moreau (PVL) est rejetée par 51 voix contre 7.

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 31 voix contre 20.

6. Motion no 1472

Une taxation équitable des parents séparés ou divorcés assumant à parts égales la prise en charge et l'entretien de leurs enfants.

Alain Beuret (PVL)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1472a est accepté par 58 députés.

7. Motion no 1477
Encaisser moins pour gagner plus !
Magali Voillat (Le Centre)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1477a est rejeté par 28 voix contre 22.

8. Question écrite no 3566
Abus sexuels dans l'Eglise : l'Etat aura-t-il son mot à dire ?

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

9. Programme de développement économique 2023-2027

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 36 voix contre 14.

9.1. Arrêté d'abrogation de l'arrêté relatif au sixième programme de développement économique 2013-2022 (étape 2 : 2018-2022)

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 37 députés.

9.2. Arrêté portant approbation du septième programme de développement économique 2023-2027

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 29 députés.

9.3. Arrêté octroyant un crédit-cadre au Service de l'économie et de l'emploi pour le financement de la mise en œuvre du domaine Industrie du septième Programme de développement économique 2023-2027 pour les années 2024 à 2027

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 30 députés.

9.4. Arrêté octroyant un crédit-cadre au Service de l'économie et de l'emploi pour le financement de la mise en œuvre du domaine Tourisme du septième Programme de développement économique 2023-2027 pour les années 2024 à 2027

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 36 députés.

10. Question écrite no 3571

**Les polluants éternels (PFAS) - situation cantonale.
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

11. Question écrite no 3572

**Utilisation des pesticides SDHI – situation cantonale. Distinguer le danger du risque, et l'efficacité du rendement
Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

12. Question écrite no 3574

**Un concours d'idées pour les structures d'accueil à la Gruère ; et après ?
Vincent Wermeille (PCSI)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

13. Question écrite no 3569

**Etudes gymnasiales : le coût d'un recours au Tribunal fédéral et le coût d'une matu en quatre ans.
Alain Schweingruber (PLR)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'environnement

14. Motion no 1484

**Des trains rapides entre Porrentruy et Delémont dès 2026.
Baptiste Laville (VERT-E-S)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1484a est accepté par 49 voix contre 5.

15. Motion no 1473

**Résidents non domiciliés : solidarité svp !
Alain Beuret (PVL)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1473 est rejetée par 36 voix contre 10.

16. Motion no 1476

**Evaluer les messages du Gouvernement au Parlement en cohérence avec les objectifs du Plan climat cantonal.
Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1476a est accepté par 26 voix contre 25.

17. Question écrite no 3568
Unité territoriale IX – pourquoi un tel malaise ?
Nicolas Maître (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

La séance est levée à 18 heures.

Delémont, le 14 décembre 2023



La présidente :
Amélie Brahier

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motions nos 1486 à 1489
- Postulat no 464
- Interpellation no 1016
- Questions écrites nos 3586 à 3588